



## REGLEMENT DU GRAND JEU D'ECRITURE TERRE & LETTRES

6 mars – 15 mai 2021

### Article 1 – Organisation

L'association Terre & Lettres organise du 6 mars au 30 juin 2021 un grand jeu gratuit d'écriture en langue française sur le thème : « **La vie à La Rochelle et en Charente maritime en 2040** ». Tout texte présentant un caractère discriminatoire, diffamatoire ou injurieux sera éliminé d'office

### Article 2 – Publics

Ce jeu est gratuit et ouvert à toute personne résidant à La Rochelle et en Charente-maritime.

### Article 3 – Diffusion

Les auteurs des textes retenus par le jury\* s'engagent à céder leurs droits à Terre & Lettres qui pourra éventuellement les proposer en lecture publique ou les diffuser sur son site Internet. Les textes soumis au jury par courrier électronique ne seront pas renvoyés à leurs auteurs.

### Article 4 – Modalités d'inscription

Chaque inscription est individuelle et limitée à une seule participation par personne. Les textes envoyés par courrier électronique doivent impérativement être accompagnés d'un bulletin de participation obtenu au moment de l'inscription en ligne sur le site de Terre & Lettres.

### Article 5 – Période d'ouverture du concours

Les inscriptions au grand jeu d'écriture sont ouvertes à partir du 6 mars 2021 sur le site de Terre & Lettres ( <https://www.terre-et-lettres.org/les-ateliers-decriture/>) Les textes devront être envoyés au plus tard le 30 juin 2021 par mail à l'adresse [fiction2040@terre-et-lettres.org](mailto:fiction2040@terre-et-lettres.org)

### Article 6 – Présentation

Chaque texte envoyé devra être parfaitement lisible. Il se composera de 5 feuillets (7.500 caractères) à maximum 10 feuillets (15.000 caractères), (police Times ou Arial – taille 12 – interligne 1,5).

### Article 7 – Modalités d'anonymat des textes

Les participants mentionneront en signature de leur texte s'ils souhaitent, en cas de publication, qu'il soit signé de leur nom, signé d'un pseudo ou rester anonyme

### Article 8 – Jury

Le jury est constitué de membres de l'Association Terre & Lettres, de partenaires et d'auteur.e.s professionnel.le.s.

Les lauréats seront informés par courriel en juillet 2021.

### Article 9 – Récompenses

Les textes retenus seront diffusés sur le site de Terre & Lettres et pourront être publiés dans un recueil.

### Article 10 – Informations

Pour toute question complémentaire, écrire à : [fiction2040@terre-et-lettres.org](mailto:fiction2040@terre-et-lettres.org)

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent.

Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de retard d'un courrier.

Ne pas envoyer de lettre recommandée.